



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU  
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 29 AVRIL 2024 À 09H30  
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

**Présent(s) :**

Benoit JIMENEZ - Président, Didier GUÉVEL - Vice-Président, Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente, Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président,

**Absent(s) excusé(s) :**

Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente

**Assistaient également :**

Éric CHANAL - Directeur Général, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe Gestion de Projets

---

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**Bureaux syndicaux**

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau précédente

Le compte rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus 2024

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus.

Benoit JIMENEZ et Claude TIBI ne pourront pas assister au bureau programmé le 13 mai 2024.

Éric CHANAL évoque la programmation en Préfecture du Val d'Oise, le 21 mai à 10h00, d'une réunion portant sur la future structuration du syndicat mixte porteur du SAGE.

## Procédures juridiques

Avenant n° 4 au marché public de prestations de maîtrise d'œuvre relatives au projet d'aménagement hydro-écologique du Petit Rosne sur le territoire des communes d'Arnouville et de Bonneuil-en France (MAPA) (Opération n° 489D)

Déborah TANGUY indique que cet avenant a pour objet la réalisation d'une troisième variante de tracé du Croult. En effet, la faisabilité des deux scénarios proposés en phase APS n'est plus assurée, un arrêté préfectoral réglementant les usages au droit d'une ancienne décharge située à proximité du secteur d'étude du projet. Il est donc demandé au maître d'œuvre d'étudier un troisième scénario d'aménagement présentant un nouveau tracé du Croult renaturé.

L'incidence financière s'élève à 8 070 € HT et représente un écart de 5,83 % par rapport au montant initial des prestations.

Après exposé de l'objet par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer cet avenant n° 4.

Avenant n° 4 au marché de prestations de maîtrise d'œuvre relatives à la réalisation d'aménagements de lutte contre les inondations et valorisation du milieu naturel de la commune de Le Thillay (MAPA) (Opération n° 495)

Cet avenant fait suite à la décision du dernier COPIL de transformer le dalot actuel du Croult, mis au chômage après les travaux, en abri à chiroptères sur le secteur d'étude. Il a ainsi pour objet la réalisation d'un inventaire complémentaire des chiroptères dans le secteur du Croult au bas du vieux village de Goussainville.

L'incidence financière s'élève à 2 000 € HT et représente un écart de 1,60 % par rapport au montant initial du marché.

Après exposé de l'objet par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer cet avenant n° 4.

Projet de solution relatif aux travaux de mise en sécurité des ouvrages de régulation des bassins des Bourguignons sur la commune d'Ézanville et des Garennes sur la commune de Fontenay-en-Parisis (Opération n° 527)

Déborah TANGUY indique que la seule offre reçue présente un budget supérieur aux estimations des services du SIAH, compte tenu du planning prévisionnel contraint des travaux, lors du déroulement des Jeux Olympiques.

Dans ce contexte il est proposé aux membres du Bureau de négocier rapidement les conditions du marché public avec l'opérateur qui a déposé une offre.

Le Bureau valide cette suggestion.

Signature de la convention n° 1107455-1 relative à la réhabilitation de la Rue des Quinconces et de la Rue Got sur la commune d'Arnouville - Autorisation de signature d'avance de prêt à taux zéro

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer cette convention d'aide financière avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

## Définition de critères de marchés publics et/ou demande de subvention

### Critères de sélection portant sur le marché public de travaux de réhabilitation du réseau des eaux usées de l'Avenue Gabriel Péri sur la commune de Sarcelles (Opération n° SARC202)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Déborah TANGUY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : Prix 40 % et Valeur technique 60 %.

### Critères de sélection portant sur le marché public de travaux de réhabilitation du réseau des eaux usées de la Rue des Fauvettes sur la commune de Puiseux-en-France (Opération n° PUIS206)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Déborah TANGUY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : Prix 40 % et Valeur technique 60 %.

### Critères de sélection portant sur le marché public de travaux de création d'un by-pass et de réhabilitation du réseau des eaux usées de l'Impasse Hoche sur la commune de Goussainville (Opération n° 429Q3)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Déborah TANGUY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : Prix 40 % et Valeur technique 60 %.

### Critères de sélection portant sur le marché public de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement de la Rue du Colonel Fabien sur la commune de Garges-lès-Gonesse (Opération n° GARG198)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Déborah TANGUY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : Prix 40 % et Valeur technique 60 %.

### Critères de sélection portant sur le marché public de services relatifs au système de téléphonie fixe et mobile du SIAH (MAPA) (Marché n° 10-24-02 - Lot n° 1 : Fourniture et services relatifs au système de téléphonie fixe du SIAH ; Lot n° 2 : Fourniture et services relatifs à la téléphonie mobile du SIAH)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Célia DUBERTRAND, le Bureau définit les critères de pondération suivants : Prix 40 % et Valeur technique 60 %.

## Attribution de marchés publics

### Attribution du marché public de travaux de réhabilitation du réseau des eaux usées de l'Avenue des Bleuets sur la commune de Gonesse (Opération n° GON189)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à EIFFAGE GENIE CIVIL RÉSEAUX pour un montant de 697 941,90 € HT et pour la durée des travaux.

## **Foncier**

### **Information concernant le projet de cession et de prêt à usage à la Digue des Champs Meuniers sur la commune d'Écouen**

Déborah TANGUY indique que le propriétaire et exploitant des parcelles ZD 463 et 465 souhaite acquérir une partie des parcelles ZD 464 et ZD 466, propriétés du SIAH, afin d'agrandir ses cultures. La surface concernée s'élève à 1 360 m<sup>2</sup>, pour un prix de cession estimé à 0,90 €/m<sup>2</sup> par les services du Domaine.

Par ailleurs, une emprise complémentaire d'une surface de 4 500 m<sup>2</sup> pourrait être mise à bail à l'exploitant dans le cadre d'un prêt à usage permettant ainsi à l'exploitant d'intégrer cette surface dans son quota de jachère, mais également de cultiver la parcelle dont il est propriétaire, située dans le prolongement du terrain du syndicat.

Enfin, le SIAH conserverait une bande de circulation depuis le pied de la digue des Champs Meuniers afin d'assurer ses missions, notamment de surveillance de ladite digue.

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer tous les actes relatifs d'une part à la cession d'une partie des parcelles, et d'autre part à la convention de prêt à usage.

## **GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)**

### **COFIL relatif à la renaturation du Petit Rosne secteur Émile Zola sur la commune de Sarcelles - le mardi 28 mai 2024 à 10h30 (Opération n° 504)**

Déborah TANGUY indique que Maurice MAQUIN, Tony FIDAN et Sylvain LASSONDE participeront à ce COFIL.

### **Organisation d'un COTECH pour l'aménagement hydro-écologique des bassins du Bois d'Orville (Opération n° 510)**

Déborah TANGUY précise que les services de la CARPF ainsi que des communes de Goussainville et de Louvres seront présents lors de ce COTECH.

### **Organisation d'un COFIL concernant la renaturation du ru du Fond des Aulnes sur les communes de Montmorency, Domont, Piscop et Saint-Brice-sous-Forêt (Opération n° 425)**

Déborah TANGUY indique que ce COFIL est en cours de programmation. Les Maires des communes concernées ainsi que la CAPV et l'ONF ont été sollicités afin de participer à cette réunion.

### **Retour sur le COFIL du mardi 2 avril 2024 relatif à la renaturation du Croult au Vieux Pays de la commune de Goussainville (Opération n° 495)**

Déborah TANGUY évoque l'avancement du projet.

### Point sur le dossier concernant les mesures compensatoires pour la création de la liaison ferroviaire Roissy-Picardie de la SNCF

Déborah TANGUY rappelle que, conformément à l'avis favorable du Bureau, le SIAH accompagne CDC biodiversité, mandaté par la SNCF, dans sa recherche d'espaces naturels sur le territoire afin de mener des actions de restauration de milieux humides.

Lors de la dernière rencontre entre des représentants de la SNCF, du bureau d'étude chargé d'assister la SNCF sur les questions de compensation et les équipes du SIAH, deux projets du syndicat possiblement éligibles en termes de calendrier et de financement ont été identifiés : la renaturation de la Morée dans l'enceinte de la station d'épuration du SIAH et le projet d'ouverture du Petit Rosne dans le secteur Émile Zola sur la commune de Sarcelles.

Il est à noter que les travaux de création de la liaison ferroviaire Roissy-Picardie de la SNCF ont pour échéance fin 2025.

Dans ce contexte, une réunion avec la DDT 95 est programmée le 16 mai prochain, avec pour objectif la validation de l'utilisation de ces projets vis-à-vis de la compensation écologique due par la SNCF.

À la suite d'une remarque du bureau, Éric CHANAL précise que ces deux projets peuvent, dans un cadre de projet classique, bénéficier de l'octroi de subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du département du Val d'Oise et de la région Ile-de-France. Il est donc nécessaire de s'assurer que la compensation de la SNCF ne se fera pas au détriment des subventions qui peuvent être allouées par les autres financeurs.

### Point sur le dossier de renaturation du Petit Rosne et du ru de la Marlière secteur du Cèdre Bleu sur la commune de Sarcelles (Opération n° 515)

Déborah TANGUY indique que les échanges entre les participants du comité de suivi du programme d'aménagement du Cèdre bleu organisé le 18 avril, ont essentiellement porté sur le projet d'aménagement du parc qui a été modifié à l'initiative de la commune par rapport au projet initial présenté à l'ensemble des parties prenantes. Dans ce cadre, le promoteur immobilier doit prendre l'attache de Patrick HADDAD.

Éric CHANAL souligne que ces corrections ont nécessairement un impact sur le projet du SIAH qui avait été communiqué à la ville, car il doit concilier les usages avec l'existence de la rivière, et assurer la compatibilité avec le schéma hydraulique. Par ailleurs, la longère présente sur le terrain ne sera manifestement pas détruite, contrairement à ce qui avait été annoncé dans le projet initial de la commune.

Éric CHANAL propose de programmer la démolition de l'habitation en cours d'acquisition, située en partie Nord du projet, sur la parcelle cadastrée section AE n°293, dès la libération des lieux par les anciens propriétaires début septembre 2024, afin d'éviter toute occupation illégale.

Le Bureau émet un avis favorable.

## **STATION DE DÉPOLLUTION**

Retour sur la réunion du mardi 16 avril 2024 concernant la FED matières premières (en attente décision groupement)

Claude TIBI, Éric CHANAL et Déborah TANGUY rappellent que la hausse des matières premières avait conduit le groupement à présenter au syndicat, fin 2023, une FED d'un montant de 1,9 millions d'euros.

Après de nombreux échanges portant sur les justificatifs fournis par le groupement, le SIAH a validé la FED à hauteur de 1,3 millions d'euros et en a informé les représentants d'OTV et du Génie civil présents lors de la rencontre programmée le 16 avril.

L'entreprise DEMATHIEU-BARD, qui n'était pas représentée lors de cette réunion, désire rencontrer le SIAH afin de lui soumettre une nouvelle estimation des surcoûts énergétiques.

Le Bureau ne souhaite pas répondre favorablement à la sollicitation de l'entreprise DEMATHIEU-BARD, l'interlocuteur du SIAH étant le groupement représenté par OTV, dans le cadre de l'exécution du marché CREM.

Remise du trophée des Travaux Publics Innovations et Écologie 2024 pour le micro tunnelier avec l'utilisation des tuyaux Bas Carbone

Déborah TANGUY précise que l'entreprise BESSAC a été récompensée lors des trophées des travaux Publics Innovations et Ecologie 2024 dans la catégorie « Mise en œuvre de matériau bas carbone », le 25 avril lors du salon INTERMAT qui s'est tenu à Paris Nord Villepinte.

À cette occasion, les représentants de l'entreprise ont remercié les élus du SIAH d'avoir permis de rendre cette prouesse technologique possible en confiant au groupement, dont BESSAC était mandataire, la construction de la canalisation de rejet des eaux traitées de la station de dépollution de Bonneuil-en-France.

## **RESSOURCES HUMAINES**

Nouveaux arrivants

Éric CHANAL informe les membres du Bureau du départ, depuis le début 2024, de trois agents respectivement au sein des services Urbanisme et Milieu Naturel, Station de dépollution et Industriels et Ressources Humaines.

Par ailleurs, Éric CHANAL annonce la prise de fonction d'un agent, le 2 avril dernier en qualité de chargé de mission environnement et biodiversité au service Urbanisme et Milieu Naturel. À noter également le recrutement en cours de finalisation d'un nouveau collaborateur écologue dans ce même service pour une prise de fonction au 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Communication RH du SIAH : retour du bureau de la CAPV

*Fin de la réunion de bureau à 11h30*

*Prochaine réunion de bureau lundi 13 mai 2024 à 9h30*